

CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR

Aux termes du procès verbal en date du/.../2011, l'assemblée générale extraordinaire de : dénomination sociale et, le cas échéant, sigle :, forme :, capital social : euros, siège social :, RCS a décidé de nommer, en qualité de : nom, prénom et domicile pour une personne physique ; dénomination, forme, siège social, représentant permanent (avec ses nom, prénom et domicile) et RCS pour une société, en remplacement de, démissionnaire ou décédé. Mention au registre du commerce et des sociétés de Nîmes.
